

L'ingénierie indépendante française, un maillon indispensable à une filière nucléaire forte et compétitive

Une industrie porteuse d'opportunités pour les entreprises d'ingénierie

L'industrie nucléaire génère une activité récurrente et des missions de nature variée pour de nombreuses entreprises d'ingénierie. Ces missions concernent aussi bien les projets neufs que les installations en exploitation ou en démantèlement. Elles peuvent porter sur des parties de projets ou des équipements, être limitées à certaines spécialités, ou au contraire s'étendre à des projets complets et impliquer des champs de responsabilité très larges.

Cette diversité de prestations permet aux entreprises d'ingénierie de tailles et de formes d'intervention diverses de se développer sur une filière riche d'opportunités.

Les entreprises d'ingénierie indépendantes au service de la compétitivité de la filière

Les entreprises d'ingénierie indépendantes, de par leur vision multidisciplinaire, ont la capacité de développer sur les projets nucléaires des solutions optimisées, importées ou inspirées d'autres domaines industriels. Elles capitalisent une expérience qui assure une continuité des connaissances et une progression constante de la compétitivité de la filière. Par ailleurs, leur capacité à s'adapter à un environnement technique en constante évolution garantit aux exploitants de la filière de bénéficier du conseil adapté à chaque situation.

Les entreprises d'ingénierie indépendantes constituent donc un ressort important pour l'innovation et la compétitivité de la filière nucléaire française.

Des compétences humaines au bénéfice d'une industrie exigeante

Si l'industrie nucléaire présente de nombreuses opportunités, elle présente également de nombreuses contraintes. L'enjeu de la sûreté inhérent à tout projet nucléaire et les exigences réglementaires spécifiques qui en découlent en permanente évolution, obligent les entreprises qui s'y développent à maintenir un haut niveau de compétences. Celles-ci ne peuvent s'acquérir que par de nombreuses années de pratique. Elles se transmettent d'une génération d'ingénieurs à la suivante à condition que le nombre de projets soit suffisant pour garantir la continuité des connaissances et la capitalisation d'un réel savoir-faire.

Les entreprises d'ingénierie doivent donc pouvoir investir constamment dans la formation de leur personnel pour conserver un niveau de connaissance ambitieux.

Une filière française riche de compétences mais fragilisée

La France dispose d'un des parcs nucléaires les plus importants au monde et EDF est le premier exploitant mondial de centrales nucléaires. Notre pays maîtrise aussi l'ensemble du cycle du combustible nucléaire : l'extraction des matières fissiles, la conversion, l'enrichissement, la production électronucléaire, ainsi que le traitement du combustible usé et le stockage des déchets radioactifs. Elle dispose également des laboratoires et réacteurs de recherche, exploités par un organisme public de recherche de classe mondiale : le CEA.

Si la filière française du nucléaire est riche en termes de compétences et d'expériences, elle se trouve aujourd'hui fragilisée du fait d'un manque de visibilité sur ses investissements à long terme. Son avenir est ainsi fortement dépendant des choix politiques à venir.



Des compétences qui s'effritent

Depuis l'EPR de Flamanville, dont la construction a été décidée en 2004 et lancée en 2006, la France n'a plus aucun projet de construction de nouveau réacteur. Or ce rythme de construction est insuffisant pour soutenir les investissements techniques et humains nécessaires au maintien des compétences de la filière. Les entreprises d'ingénierie, grandes pourvoyeuses d'emplois qualifiés, sont évidemment concernées par cette situation.

Les projets exports tels que l'EPR de Taishan (Chine) - touchant à sa fin aujourd'hui - ou l'EPR d'Hinkley Point (Royaume-Uni) ne permettent pas de compenser l'absence de visibilité en France. En effet, la nécessité de localisation d'une partie de l'ingénierie (généralement imposée par le futur exploitant) réduit la part d'activité à laquelle peuvent prétendre les entreprises françaises. Par ailleurs, l'absence de programmes de constructions neuves en France finira par atteindre la crédibilité des industriels français à l'international, tarira la source des projets internationaux et affaiblira les projets du nucléaire de Défense.

C'est aujourd'hui la conservation du savoir-faire en France qui est menacée et à terme son indépendance au sein de l'industrie nucléaire dans son ensemble.

L'enjeu de la dissuasion nucléaire

La France possède depuis plus de cinquante ans une force de dissuasion nucléaire qui est la clé de voûte de la stratégie de Défense française. Cette force composée d'armes, de navires à propulsion nucléaire, d'avions et d'infrastructures doit être en grande partie renouvelée dans le cadre de la loi de programmation militaire 2019/2025, confirmée par les annonces du Président de la République début 2018. Or, il n'est pas possible de dissocier nucléaire civil et nucléaire militaire. Les compétences nécessaires au maintien d'une force de dissuasion opérationnelle sont pour une bonne part disponibles grâce aux investissements de la filière nucléaire civil.

Notre capacité à garantir la pérennité de notre stratégie de Défense dépend pour partie de la survivance d'un tissu d'ingénieries et d'industriels qui se nourrissent des projets nucléaires civils.

La contribution des entreprises d'ingénierie

Dans ce contexte, Syntec-Ingénierie souhaite prendre part aux réflexions engagées sur la structuration de la filière nucléaire pour :

- **Valoriser et promouvoir le rôle majeur joué par des entreprises d'ingénierie,**
- **Participer à la création et à l'enrichissement des compétences en cohérence avec les besoins de la filière,**
- **Contribuer au développement et à la performance de la filière nucléaire française, aussi bien en France qu'à l'international.**

SYNTEC-INGÉNIERIE

La fédération professionnelle de l'ingénierie

148, boulevard Haussmann – 75008 Paris
01 44 30 49 60 – contact@syntec-ingenierie.fr
Site : www.syntec-ingenierie.fr

Syndicat professionnel régi par le livre 1^{er} de la 2^e partie du Code du travail

SIRET 384718 839 00028 – NAF 9412Z

Membre des fédérations européenne (EFCA) et internationale (FIDIC) de l'ingénierie